

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 4890

présenté par

Mme Meynier-Millefert, M. Raphan, M. Delpon, M. Pellois, M. Michels, Mme Riotton,
Mme Pitollat, M. Fugit, Mme Sarles, M. Colas-Roy, Mme Leguille-Balloy, Mme Khedher,
Mme Le Peih, Mme Charrière, Mme Rilhac, Mme Rossi et M. Batut

ARTICLE 43

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« Un guichet d'information est intégré dans les maisons France Service. Son financement est assuré dans le cadre d'une convention avec l'État. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il subsiste encore une méconnaissance des mesures d'incitation à la rénovation énergétique. Il est donc important que l'information circule de manière fluide en limitant au maximum les freins, pour ainsi toucher le grand public. Pour se faire un accueil physique serait un réel avantage et une des solutions consisterait à démultiplier les lieux d'information destinés aux citoyens.

Cet amendement vise à intégrer un guichet d'information dans les maisons France service. En développant le SPPEH, le maillage du territoire serait renforcé, ainsi que la part de population atteinte, tout comme la visibilité de la rénovation énergétique.